**2015 – SUJET D’ÉCO/DROIT Étranger – Partie Économie**

À partir de vos connaissances et de la documentation fournie en annexe :

1. Commentez le tableau sur les prévisions d'évolution de la population de la France métropolitaine de 1950 à 2050.
2. Distinguez la logique de l'assurance de la logique de l'assistance. Donnez un exemple pour chacune d'elle.
3. Présentez les enjeux rencontrés par les branches famille et vieillesse de la sécurité sociale.
4. Rédigez une argumentation qui vous permette de répondre à la question suivante :

**Les dépenses sociales consacrées à la famille et à la vieillesse constituent­ elles une opportunité ou une contrainte pour la France ?**

**Annexes :**

Annexe 1 : Redéfinir les priorités de la politique familiale.

Annexe 2 : Repenser la politique familiale.

Annexe 3 : Le vieillissement peut-il être aussi une chance ?

Annexe 4 : Évolution de la population de la France métropolitaine.

Annexe 5 : Évolution du solde de la branche vieillesse (Milliards d'euros).

**ANNEXES**

**Annexe 1 : Redéfinir les priorités de la politique familiale**

Les restrictions budgétaires devraient être l'occasion d'un rééquilibrage des politiques familiales [...]. Dans le cadre de la lutte contre les déficits publics excessifs, la politique familiale est l'une des plus touchées par les mesures d'économies, avec 700 millions d'euros programmées en 2015. Elle n'avait pas échappé déjà aux précédentes mesures budgétaires (gel ou report des revalorisations des prestations) ou à des mesures spécifiques (plafonnement du quotient familial de l'impôt sur le revenu). Et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2015 prévoit de nouvelles mesures : modulation de la prime à la naissance en fonction du rang de l'enfant, réforme du congé parental, report de 14 à 16 ans de la majoration des allocations familiales, plus grande progressivité des aides à la garde du jeune enfant.

Mais la contrainte budgétaire pourrait aussi être une opportunité pour redéfinir les priorités et modifier [le poids] des divers objectifs poursuivis par les politiques familiales. [...]

***Source : Alternatives Économiques n° 340 - novembre 2014***

**Annexe 2 : Repenser la politique familiale**

[...] Une natalité forte est-elle souhaitable ? [...] Historiquement, la puissance d'une nation se mesurait en grande partie à l'aune de sa population. [...] A une époque où les mouvements migratoires étaient modestes, une natalité importante restait le moyen le plus sûr de garantir un niveau de population élevé. Ces temps sont évidemment révolus [...].

[La] croissance économique repose sur les savoirs et savoir-faire des travailleurs - ce que les économistes appellent "le capital humain". Mais ce n'est pas tant le nombre de bras qui importe que la qualité des cerveaux. [...] Une autre politique familiale est possible. Celle qui vise, non pas à poursuivre des objectifs natalistes, mais à améliorer le bien-être et l'éducation des enfants en donnant la priorité aux plus pauvres. Une telle politique réduit naturellement les inégalités, ce qui, avec près d'un enfant pauvre sur cinq, n'est pas à négliger. Mais elle favorise aussi la croissance. James Heckman, prix Nobel d'économie en 2010, a montré que l'investissement public dans l'éducation était d'autant plus efficace qu'il était concentré sur des enfants pauvres et jeunes [...].

***Source : Le monde économie 11 mars 2013***

**Annexe 3 : Le vieillissement peut-il être aussi une chance ?**

Dans un rapport rendu en janvier 2013, on distingue [...] :

Le premier âge de la retraite, dite « active et en bonne santé », est celui de la grand­ parentalité, des loisirs et de l'engagement civique. L'implication des grands-parents auprès de leurs petits-enfants représenterait un volume de 23 millions d'heures hebdomadaires de travail, soit autant que les assistantes maternelles. Parallèlement, selon France bénévolat, l'engagement dans les activités bénévoles concerne 51 % des plus de 65 ans et 45% des 50-64 ans, alors que la moyenne dans la population est de 36 %. [ ...].

Le second âge de la retraite commence aux alentours de 75 ans. C'est une phase au cours de laquelle les problèmes de santé s'aggravent, notamment les maladies chroniques.

Le risque d'isolement social s'accroît. C'est aussi l'âge où la solidarité familiale commence à s'inverser : d'aidants, les personnes âgées deviennent de plus en plus aidées par leur entourage. C'est donc à ce moment-là qu'apparaissent des demandes d'adaptation de logements, de recours accrus aux services à la personne, [...] de dispositifs d'assistance. Ces besoins en forte hausse du fait des évolutions démographiques, que ce soit dans les secteurs du logement et de l'habitat, de la technologie, de la grande consommation, des services à la personne ou encore des produits d'épargne, sont censés soutenir le développement d'un nouveau secteur d'activité baptisé « Silver économie » par le gouvernement : il s'agit de faire du vieillissement un levier de développement économique.

Une enquête publiée par le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), en décembre dernier, montre que les entreprises identifiées sur ce marché avaient réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 55,7 milliards d'euros. [...] On évalue à 300 000 le nombre d'emplois que la Silver économie pourrait permettre de créer dans le secteur de l'aide à domicile d'ici à 2020.

***Alternatives économiques - HS n°100 - 2ème trimestre 2014***

**Annexe 4 : Évolution de la population de la France métropolitaine**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Année** | **Population au 1er janvier en milliers** | **Proportion (%) par tranches d'âges** | | | | |
| **0-19** | **20-59** | **60-64** | **65 ans** | **75 ans** |
| ***1950*** | *41 647* | *30, 1* | *53, 7* | *4,8* | *11, 4* | *3,8* |
| ***1990*** | *56 577* | *27,8* | *53,2* | *5,1* | *13, 9* | *6,8* |
| ***2000*** | *58 796* | *25,6* | *53, 8* | *4,6* | *16* | *7,2* |
| **2010** | 62 302 | 24 ,3 | 53 | 6 | 16,7 | 8,8 |
| **2020** | 64 984 | 23,7 | 50,1 | 6,1 | 20,1 | 9,1 |
| **2030** | 67 204 | 22,6 | 48 ,1 | 6,1 | 23 ,2 | 12 |
| **2040** | 69 019 | 22 ,1 | 46,9 | 5,4 | 25 ,6 | 14,3 |
| **2050** | 69 961 | 21,9 | 46,2 | 5,7 | 26 ,2 | 15,6 |

***Source : lnsee, situations démographiques et projections de population 2005-2050.***